



RAPPORT ANNUEL | 2019



COMITE DE PRIVATISATION
Cabinet du Premier Ministre



Rapport Annuel 2019

SOMMAIRE

- **MOT DU PRESIDENT DU COMITE DE PRIVATISATION**
- **RESUME EXECUTIF**
- **INTRODUCTION**
- **COMPOSITION DU COMITE DE PRIVATISATION**
- **ACTIVITES DU COMITE DE PRIVATISATION**
 - Opération de privatisation en cours de finalisation
PALMAFRIQUE
 - Opérations de privatisation en cours de réalisation
SMI
IPS-WA
PETROCI-HOLDING
LA LOYALE VIE
ORANGE CÔTE D'IVOIRE
SONITRA
 - Opérations de privatisation suspendues
TRCI
VERSUS BANK
CI-ENGINEERING
 - Opération de privatisation annulée
BHCI
- **GESTION ADMINISTRATIVE ET BUDGETAIRE, GESTION DES ARCHIVES, DE LA DOCUMENTATION ET DU SYSTEME D'INFORMATION**
 - **Gestion administrative et budgétaire**
Gestion administrative
Gestion budgétaire
 - **Gestion des archives et de la documentation**
Gestion des archives
Gestion de la documentation
Gestion du site internet
 - **Gestion du système d'information**
- **PERSPECTIVES**
- **CONCLUSION**



Le programme de privatisation du Gouvernement se déroule conformément aux dispositions de la Loi n°94-338 du 9 juin 1994, relative à la privatisation des participations et actifs de l'Etat dans certaines entreprises publiques et établissements publics nationaux. Cette Loi institue le Comité de Privatisation qui est chargé de mettre en œuvre la politique du Gouvernement en matière de privatisation.

Depuis sa relance en 2013, ce Programme a permis d'atteindre des résultats appréciables en générant plus de 100 milliards de FCFA de recettes à l'Etat, pour neuf opérations achevées sur un total de vingt autorisées.

100 milliards de FCFA
de recettes à l'Etat

9 opérations achevées

20 opérations autorisées



Au cours de l'année 2019, les activités du Comité de Privatisation ont permis de nouvelles avancées, avec plusieurs processus de cession en voie d'achèvement, notamment pour trois opérations jugées prioritaires, dont la conduite a été intensément menée

Ces opérations concernent la cession des parts de l'Etat dans le capital des sociétés Orange Côte d'Ivoire et La Loyale Vie, ainsi que la cession des actifs et activités de distribution de gaz butane de PETROCI Holding.

Dans le cadre de sa politique de promotion de l'actionnariat populaire et de mobilisation de l'épargne nationale vers des investissements productifs, le Gouvernement a décidé de la cession, à travers la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM), d'une partie des actions détenues par l'Etat dans le capital de Orange Côte d'Ivoire. Le processus de mise en œuvre de cette opération est bien engagé et devrait être achevé au cours du deuxième semestre de l'année 2020.

Pour ce qui est de La Loyale Vie, un repreneur a été identifié et les négociations sont en cours sur les conditions de la cession de la participation de 21,54% détenue par l'Etat dans le capital de la société.

Le processus de cession des actifs et activités de gaz butane de PETROCI Holding accuse du retard par rapport au chronogramme initial.

Cependant, il a connu des avancées notables en 2019 et devrait s'achever en 2020.

Sept autres opérations constituent encore le portefeuille du Comité de Privatisation et concernent les sociétés :

- les sociétés :

 - » PALMAFRIQUE ;
 - » Société des Mines d'Ity (SMI) ;
 - » Industrial Promotion Services-West Africa (IPS-WA) ;
 - » Tropical Rubber Côte d'Ivoire(TRCI) ;
 - » VERSUS BANK ;
 - » Côte d'Ivoire-ENGINEERING ;
 - » Société Nationale Ivoirienne de Travaux(SONITRA). Ces opérations sont, pour certaines, en cours de réalisation et en voie d'être finalisées et pour d'autres, en suspens pour des raisons diverses.

L'opération de privatisation de la BHCI constitue un cas particulier. En effet, après avoir été achevée, elle a été annulée, le 13 novembre 2019, en raison des difficultés rencontrées par le repreneur pour honorer les engagements contenus dans le contrat de cession et d'acquisition des actions. Par conséquent, le Gouvernement a décidé d'annuler la cession de parts de l'Etat et de reprendre le contrôle de la banque.

Durant l'année 2020, la réalisation du programme de privatisation sera accélérée, dans l'objectif de finaliser l'ensemble des opérations en cours.

M. Christian KOFFI
Président du Comité de Privatisation
Conseiller Spécial du Premier Ministre

Au cours de l'année 2019, le Comité de Privatisation a poursuivi les opérations de privatisation des sociétés La Loyale Vie, Orange Côte d'Ivoire, PALMAFRIQUE, SONITRA, SMI, CI-ENGINEERING, IPS-WA et TRCI, ainsi que la cession des actifs et activités de distribution de gaz butane (GPL) de PETROCI Holding.

- **L'étude de valorisation de La Loyale Vie a été achevée.** Le Comité de Privatisation a sélectionné un repreneur, puis trouvé un accord avec ce dernier sur le prix de cession, après négociations.
 - **En ce qui concerne la société Orange Côte d'Ivoire,** le Comité de Privatisation a sélectionné, par Appel d'offres, un consortium de consultants pour l'assister, en qualité de Conseil financier, en vue de la cession, à travers la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM), des parts de l'Etat dans le capital de la société. Initialement prévue pour être réalisée en 2019, l'opération a connu des retards et sera achevée en 2020.
 - **Pour ce qui est de la cession des actifs et activités de distribution de gaz butane (GPL) de PETROCI Holding,** l'étude de valorisation et des modes de cession qui constitue la première phase du projet est en voie d'achèvement et la cession pourrait intervenir au cours du premier semestre de l'année 2020.
 - **En ce qui concerne PALMAFRIQUE,** la signature du contrat de cession et d'acquisition et le paiement du prix de cession devraient intervenir au cours du premier semestre 2020 et marqueront la fin du processus de cession.
 - **Le Groupe SBI ayant finalement renoncé à l'acquisition d'une participation de 10% du capital de la SONITRA,** le Gouvernement a décidé d'annuler la cession et demandé au Comité de Privatisation de rechercher un repreneur intéressé par l'acquisition de la totalité de la participation de 55% du capital détenue par l'Etat. Le processus suit son cours.
 - **Après plusieurs tentatives infructueuses de cession des parts de l'Etat dans le capital de IPS-WA,** le Comité de Privatisation a proposé à l'Etat de conserver cette participation, dans l'attente d'offres spontanées et crédibles.
 - **En ce qui concerne la SMI,** le Gouvernement a instruit le Comité de Privatisation de céder 5% du capital de la société au Groupe ENDEAVOUR. Le processus de cession est en cours.
 - **La mise en conformité juridique de CI-ENGINEERING** sera finalisée au début de l'année 2020.
 - **Quant à la privatisation de TRCI,** le processus reste suspendu dans l'attente des résultats de la médiation.
 - **Le Comité de Privatisation a été renforcé par la nomination d'un nouveau membre,** représentant le Ministre du Commerce et de l'Industrie.
 - **Le Comité de Privatisation projette d'achever, au cours de l'année 2020, le processus de cession des sociétés ou opérations de son programme.**





COMITE DE PRIVATISATION

Créer les conditions d'une amélioration de la situation financière des sociétés, ainsi qu'un meilleur développement de l'activité, afin de permettre notamment la reprise des investissements et la création d'emplois et d'assurer ainsi leur pérennité.



En 2019, l'économie ivoirienne a maintenu sa bonne dynamique de croissance avec, pour la huitième année consécutive, un taux de croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) supérieur à 7%. Cette croissance soutenue a été induite par d'importantes réformes institutionnelles et sectorielles.

En effet, la poursuite de la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND) 2016-2020 a permis de réaliser de bonnes performances économiques et d'améliorer l'attractivité du climat des affaires, entretenant, ainsi la confiance des investisseurs tant nationaux qu'internationaux.

Au plan social, avec le Programme Social du Gouvernement ou PS-Gouv, les populations ont vu leur condition de vie s'améliorer, notamment en matière de renforcement de l'accès aux soins de santé, à l'éducation, à l'eau potable et d'élargissement de la couverture du réseau électrique en milieu rural.

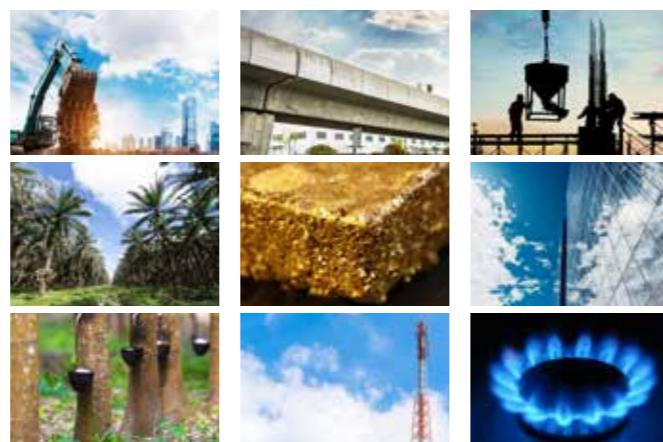
C'est dans ce contexte socio-économique que le Comité de Privatisation a poursuivi l'exécution de son programme de privatisation pour l'année 2019, dans le cadre de la dynamisation de l'économie ivoirienne. Ce programme porte sur onze opérations, classées comme suit, en fonction de leur situation ou état d'avancement :

- » Opération de privatisation **en cours de finalisation**
 - » PALMAFRIQUE
 - » Opérations de privatisation **en cours de réalisation**
 - » SMI
 - » IPS-WA
 - » Actifs et activités de distribution de gaz butane de PETROCI Holding
 - » La Loyale Vie
 - » SONITRA
 - » Opérations de privatisation **suspendues** :
 - » TRCI
 - » VERSUS BANK
 - » CI-ENGINEERING
 - » Opération de privatisation **annulée**
 - » PLICL



Le présent rapport présente les activités menées par le Comité de Privatisation en 2019.

Il porte sur la gestion du portefeuille des sociétés à privatiser et de l'opération susmentionnée, ainsi que de celle de la Cellule Technique du Comité de Privatisation. Le rapport s'achève sur les principales perspectives pour l'année 2020.



Aux termes des décrets n° 2017-513 du 02 août 2017, n°2017-514 du 02 août 2017 et n° 2017-840 du 19 décembre 2017 modifiant le décret n°2017-514 du 02 août 2017, le Comité de Privatisation est composé des 11 membres suivants :

- » **Président**
M. Christian KOFFI, Conseiller Spécial du Premier Ministre
 - » **Représentant le Président de la République**
M. Jean-Luc BEDIE, Conseiller du Premier Ministre
 - » **Représentant le Président de la République**
M. Georges Koffi BOLAMO, Directeur de Cabinet du Secrétaire Général de la Présidence de la République
 - » **Représentant le Premier Ministre**
M. Adama KAMARA, Conseiller Spécial du Premier Ministre
 - » **Représentant le Ministre du Plan et du Développement**
M. Madassa KOUMA, Assistant Technique du Ministre
 - » **Représentant le Ministre de l'Economie et des Finances**
M. Siaka FANNY, Conseiller Technique du Ministre
 - » **Représentant le Ministre du Pétrole, de l'Energie et des Energies Renouvelables**
Mme AFFIAN née BONI Jeanne Chantal, Conseiller du Ministre
 - » **Représentant le Ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME**
M. Albert Junior KOUATELAY, Directeur de Cabinet Adjoint
 - » **Représentant le Ministre auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat**
M. Seydou BAMBA, Directeur Général du Portefeuille de l'Etat

Par lettre n°0662/MCIPPME/CAB du 14 février 2019 du Ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME, **M. Paul Adjegny TANO a été désigné Représentant du Ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME**. Cette désignation reste à être confirmée par décret, conformément aux textes en vigueur.

Conformément au décret n° 94-520 du 21 septembre 1994, le Comité de Privatisation est assisté par une Cellule Technique. Par arrêté n° 396/PMMEF du 31 octobre 2013 du Premier Ministre, **M. Ambroise KONE a été désigné Coordonnateur de la Cellule Technique du Comité de Privatisation**

Le Comité de Privatisation est doté d'une Cellule Technique, placée sous sa responsabilité. La Cellule Technique est organisée en deux Directions et un Bureau :

DIRECTION DES Opérations de Privatisation

BUREAU DES Archives et de la Documentation

DIRECTION DES
Affaires Administratives et Financières

Le Comité de Privatisation a tenu six réunions en 2019, au cours desquelles les opérations de privatisation ont été examinées.



A. HISTORIQUE

La société PALMAFRIQUE a été créée à l'issue de la privatisation de PALMINDUSTRIE.

Elle exploite les blocs agro-industriels d'Eloka (sur une superficie de 2 301ha), d'Anguéédédou (sur une superficie de 2 354 ha) et de Dabou (sur une superficie de 331 ha).

Le capital de la société, de 3 500 000 000 FCFA, est détenu à 30% par l'Etat et 70% par FINANCIAL BC GENEVE.

B. PRÉSENTATION SUCCINCTE

Le tableau ci-après donne les principales informations et chiffres caractéristiques de la société.

Dénomination sociale	PALMAFRIQUE	
Statut	Société Anonyme	
Capital	3 500 000 000 FCFA	
Siège	Abidjan, Boulevard Vge-Immeuble Ganamet, Marcory	
Date de création	1997	
Activités	Culture de palmier à huile, usinage et commercialisation d'huile de palme.	
Missions	Entreprendre toutes activités concernant l'agriculture ou toutes autres activités s'y rattachant ; Distribuer, commercialiser, transformer toutes productions végétales notamment les palmiers à huile.	
Répartition du capital	FINANCIAL BC GENEVE ETAT CI	70% 30%

Chiffres Clés (en millions de Francs CFA)	2016	2017	2018
Capitaux propres	-1 263	658	-971
Chiffre d'affaire	19 302	23 552	16 110
Excédent Brut d'Exploitation	1 684	-4 317	32
Résultat net	351	306	-1 629

C. ETAT D'AVANCEMENT

Sur recommandation du Comité de Privatisation, le Gouvernement a autorisé, par décret n° 2018-601 du 27 juin 2018, la cession à FINANCIAL BC GENEVE, de la participation de 30% détenue par l'Etat dans le capital de la société PALMAFRIQUE, au prix de 3040 millions de FCFA.

La signature du contrat de cession et d'acquisition ainsi que le paiement du prix de cession devraient intervenir, au plus tard, à la fin du premier semestre 2020 et marqueront la fin de l'opération.





A. HISTORIQUE

La SMI a été créée par le décret n° 83-497 du 1er juin 1983, sous la forme d'une Société d'Economie Mixte de type particulier, avec pour objet l'exploitation et la commercialisation des gisements d'or d'Ity. Elle a, par la suite, été transformée en une Société Anonyme à participation financière publique majoritaire.

En 2013, le Groupe La MANCHA HOLDING SARL qui détenait 45,9% du capital de la Société a exprimé le souhait d'obtenir la majorité du capital, ce qui devrait lui permettre de réaliser, avec plus d'efficacité, d'importants investissements, notamment la réalisation d'un programme intensif d'exploration et la construction d'une usine de traitement de minerai par le procédé de lixiviation.

Le Gouvernement a accédé à la requête du Groupe en lui cédant 9,1% du capital de la SMI, portant la participation du Groupe à 55%. Dans le cadre de la promotion de l'actionnariat national, le Gouvernement a également cédé une participation de 5% du capital au Groupe KEYMAN INVESTMENT, dont le capital est entièrement détenu par l'ivoirien Didier DROGBA.

Par la suite, le Gouvernement a cédé, en 2017, une participation de 25% du capital de la société, détenue par l'Etat à travers la SODEMI, au Groupe ENDEAVOUR MINING CORPORATION, qui, en 2016, avait repris la totalité de la participation de LA MANCHA HOLDING SARL dans le capital de la SMI. A l'occasion de cette opération, le Groupe a repris les engagements souscrits auparavant par LA MANCHA HOLDING SARL.

B. PRÉSENTATION SUCCINCTE

Le tableau ci-après donne les principales informations et chiffres caractéristiques de la société.

Dénomination sociale	SOCIETE DES MINES D'ITY		
Statut	Société Anonyme		
Capital	600 000 000 FCFA		
Siège	Cocody, Immeuble Palm Club, Lycée Technique		
Date de création	1er juin 1983		
Activités	Exploitation et commercialisation des gisements d'or d'Ity.		
Repartition du capital	Etat de Côte d'Ivoire SODEMI ENDEAVOUR MINING CORPORATION	10% 5% 85%	

Chiffres Clés (en millions de Francs CFA)	2016	2017	2018
Capitaux propres	73 182	78 602	84 397
Chiffre d'affaire	54 411	43 712	59 963
Excédent Brut d'Exploitation	18 780	2 398	18 674
Résultat net	10 665	5 420	5 935

C. ETAT D'AVANCEMENT

Le Gouvernement a instruit le Comité de Privatisation, par lettre n°3202/PM/DC/DCA-CS/CE-DM du 24 décembre 2019 de Monsieur le Premier Ministre, de céder la participation résiduelle de la SODEMI au Groupe ENDEAVOUR MINING CORPORATION, qui avait manifesté l'intérêt pour l'acquisition de ces actions.

A l'issue de cette opération, le Groupe ENDEAVOUR MINING CORPORATION détiendra 90% du capital de la SMI, alors que l'Etat maintiendra sa participation réglementaire de 10%. L'opération est en cours de réalisation et devrait s'achever au cours de l'année 2020.

A. HISTORIQUE

Le Groupe IPS-WA est une Holding financière opérant dans les domaines de l'Industrie et des services. Il est majoritairement détenu par le Fonds Aga Khan pour le Développement Economique (AKFED). L'Etat détient une part minoritaire de 15% du capital du Groupe, qui s'élève à 1 000 000 000 FCFA. IPS-WA détient directement ou indirectement des parts dans le capital de sociétés en Côte d'Ivoire, au Mali, au Sénégal et au Burkina Faso.

B. PRÉSENTATION SUCCINCTE

Le tableau ci-après donne les principales informations et chiffres caractéristiques de la société.

INDUSTRIAL PROMOTION SERVICES – WEST AFRICA					
Statut					Société Anonyme avec PCA et DG
Capital					1 000 000 000 FCFA
Siège					Abidjan Cocody, 62 Bld Victor Schoelcher
Date de création					30 août 1965
Activités					Développement industriel
Missions					Promouvoir en Côte d'Ivoire ainsi que dans les autres pays de l'Afrique de l'Ouest, toutes entreprises à caractère rentable dans tous les domaines d'activités.
Répartition du capital		AKFED	41,0%	BICICI	8,0%
ETAT CI		15,0%	SAPRIM	2,0%	» distribution de gaz naturel aux industriels
SFI		15,0%	SGBCI	1,7%	» prestation de service de logistique pétrolière (appontement)
DEG		9,0%	PRIVES ETRANGERS	8,3%	» fabrication et requalification de bouteilles de gaz

Chiffres Clés (en millions de Francs CFA)	2016	2017	2018
Capitaux propres	13 726	15 426	18 716
Chiffre d'affaire	2 442	2 480	2 473
Excédent Brut d'Exploitation	517	39	94
Résultat net	1 568	2 800	4 500

C. ETAT D'AVANCEMENT

Le Gouvernement a décidé, en Conseil des Ministres du 27 avril 2016, de céder la participation de 15% détenue par l'Etat dans le capital de IPS-WA, par une consultation restreinte ou par Appel d'Offres.

Après plusieurs tentatives de cession, sans succès, des parts de l'Etat, le Comité de Privatisation a proposé au Gouvernement de conserver cette participation, dans l'attente d'offres spontanées et crédibles.

A. HISTORIQUE

PETROCI-HOLDING est une Société Anonyme à participation financière publique, avec Conseil d'Administration. Elle a été créée par le décret n° 75-744 du 21 octobre 1975, en vue d'assurer la promotion du bassin sédimentaire ivoirien, ainsi que la valorisation des ressources pétrolières et gazières par l'exploration des gisements de pétrole et de gaz.

Les principales activités de la société sont les suivantes :

- » exploration et production de pétrole et de gaz
- » prestation de service de logistique pétrolière (appontement)
- » fabrication et requalification de bouteilles de gaz
- » distribution de gaz naturel aux industriels
- » distribution de gaz butane

L'activité de distribution de gaz butane est organisée autour de quatre axes principaux :

- » l'importation de gaz butane pour l'approvisionnement du marché national ;
- » la fabrication et la requalification des emballages ;
- » le conditionnement du gaz butane dans des centres emplisseurs ;
- » la commercialisation du gaz butane.

Le capital de la société s'élève à 20 000 000 000 FCFA et est entièrement détenu par l'Etat.

B. PRÉSENTATION SUCCINCTE

Le tableau ci-après donne les principales informations et chiffres caractéristiques de la société.

PETROCI-HOLDING	
Statut	Société Anonyme
Capital	20 000 000 000 FCFA
Date de création	21 octobre 1975
Activités	Exploration et production de pétrole et de gaz - Distribution de gaz naturel aux industriels - Prestation de service de logistique pétrolière (appontement) - Distribution de gaz butane - Fabrication et requalification des bouteilles de gaz.
Répartition du capital	Etat de Côte d'Ivoire 100%

Chiffres Clés (en millions de Francs CFA)	2016	2017	2018
Capitaux propres	343 711	373 304	373 048
Chiffre d'affaire	202 959	226 783	258 256
Excédent Brut d'Exploitation	96 449	107 811	82 716
Résultat net	5 377	13 938	13 007

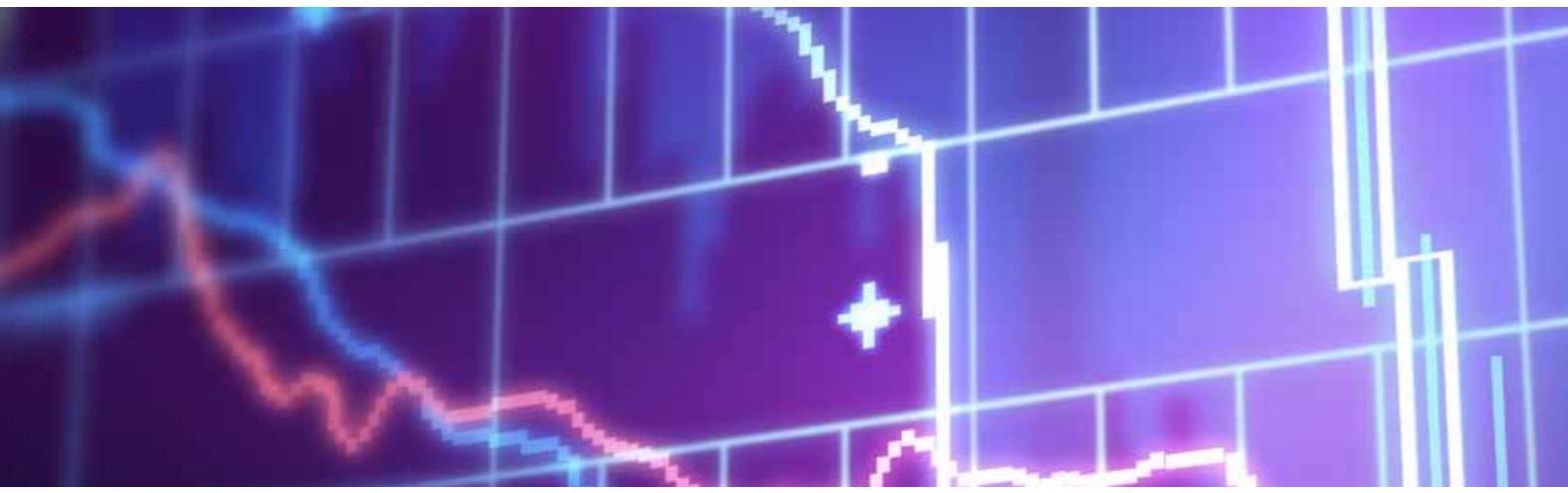
C. ETAT D'AVANCEMENT

Le Gouvernement a décidé, en Conseil des Ministres du 24 mai 2017, de la cession des actifs et activités du réseau de distribution de gaz butane (GPL) de PETROCI-HOLDING à des investisseurs privés.

Les travaux d'évaluation de ces actifs et activités ont enregistré un important retard par rapport au calendrier initial. Southbridge, Conseil financier de l'Etat, a transmis au Comité de Privatisation, en date du 23 décembre 2019, les rapports de diagnostic et de valorisation.

Après validation du rapport, le Comité de Privatisation soumettra au Gouvernement, des propositions sur le schéma et le prix de cession de l'activité de distribution de gaz butane, en vue d'une décision.

La deuxième phase consistant en la mise en œuvre du schéma de cession retenu par le Gouvernement démarra après l'autorisation de celui-ci. L'ensemble du processus devrait s'achever avant la fin de l'année 2020.



A. HISTORIQUE

La Loyale Vie est une société d'assurances et de réassurances Vie de droit national créée le 1er avril 2003 avec un capital initial de 600 millions de FCFA, à la suite de la reprise de la Prévoyance Luxembourg-Côte d'Ivoire d'Assurances-Vie (PRELUXCIAVIE), par la reprise de l'agrément et les activités de la compagnie African American Insurance Vie (AFRAM VIE), société agréée par l'arrêté n°040/MEFP/CAB du 07 février 1995 du Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan.

La Loyale Vie est une Société Anonyme avec Conseil d'Administration, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier d'Abidjan sous le numéro CI-ABJ1994-B-179951. Son siège social est situé au 4ème étage de l'immeuble WOODIN Center, Avenue Noguès à Abidjan-Plateau. Son capital a connu une augmentation de 900 millions de FCFA en 2007 qui l'a porté à 1 500 000 000 de FCFA.

B. PRÉSENTATION SUCCINCTE

Le tableau ci-après donne les principales informations et chiffres caractéristiques de la société.

Dénomination sociale		LA LOYALE VIE			
Statut	Compagnie d'Assurances				
Capital	1 500 000 000 FCFA				
Siège	4ème étage, Immeuble WOODIN Center, Avenue Noguès, Plateau.				
Date de création	1er avril 2003				
Activités	Assurances et Réassurances Vie				
Répartition du capital	CFOA	27,61%			
	ATHEMA Finances	23,64%	AIA		0,27%
	Banque Populaire de Côte d'Ivoire	21,54%	DAO Adama		0,13%
	BNI	20,0%	Succession YOANN Affoué		0,13%
	Société Africaine de Financement	6,61%	KAKOU Marceau		0,07%

C. ETAT D'AVANCEMENT

Le Gouvernement a adopté, en Conseil des Ministres du 24 mai 2017, un plan de restructuration et de recapitalisation de la Caisse Nationale des Caisse d'Epargne (CNCE), devenue Banque Populaire de Côte d'Ivoire (BPCI) à la suite du changement de dénomination de la société. Ce plan prévoit, entre autres, la cession de la participation de 21,54% détenue par la BPCI dans le capital de La Loyale Vie.

Dans ce cadre, le Ministre de l’Economie et des Finances a instruit le Comité de Privatisation, le 12 septembre 2017, à l’effet de conduire le processus de cession. A cette fin, le Comité de Privatisation a lancé un appel d’offres, le 15 janvier 2018, pour sélectionner un repreneur disposant de ressources financières adéquates, en vue d’acquérir la participation de la BPCI. A l’issue de cet appel d’offres qui avait enregistré 7 retraits de dossier d’appel d’offres, une seule soumission a été recue.

Après analyse de cette soumission, les négociations entre le Comité de Privatisation et le repreneur potentiel ont permis de s'accorder sur l'offre technique et la proposition financière de celui-ci. Les résultats de ces négociations ont été transmis au Gouvernement, pour décision.

A. HISTORIQUE

ORANGE COTE D'IVOIRE est issue de la fusion entre la société de téléphonie mobile ORANGE et COTE D'IVOIRE TELECOM, Société Anonyme à participation financière publique à hauteur de 51% du capital, dont la privatisation a été décidée en Conseil des Ministres du 2 décembre 2013.

L'Etat détient 14,95% du capital de ORANGE COTE D'IVOIRE.

B. PRÉSENTATION SUCCINCTE

Le tableau ci-après donne les principales informations et chiffres caractéristiques de la société.

ORANGE CÔTE D'IVOIRE	
Statut	Société Anonyme
Capital	5 996 000 000 FCFA
Siège	Abidjan, Marcory, Boulevard Valéry Giscard d'Estaing, Immeuble « Le Quartz »
Date de création	13 mars 1996
Activités	Télécommunications
Missions	Commercialisation d'équipements et de services de télécommunication pour les particuliers, les professionnels et les entreprises : téléphonie fixe, téléphonie mobile, services sur internet, télévision, services de téléconférence, Mobile money, etc.
Répartition du capital	Etat de Côte d'Ivoire 14,95%
	Personnel de CI-TELECOM 0,16%
	France Câbles et Radio CI 15,72%
	Atlas Countries Support 58,35%
	Groupe SIFCOM 10,30%
	Salariés Orange CI 0,52%

Chiffres Clés (en millions de Francs CFA)	2016	2017	2018
Capitaux propres	305 054	369 239	390 500
Chiffre d'affaire	482 821	538 336	538 600
Excédent Brut d'Exploitation	157 822	174 692	155 100
Résultat net	48 382	64 000	33 400

C. ETAT D'AVANCEMENT

Le Gouvernement a instruit le Comité de Privatisation de procéder à la cession partielle de la participation de 14,95% détenue par l'État dans le capital de la société Orange Côte d'Ivoire.

L'objectif visé est le désengagement de l'Etat de cette société au profit du public, tout en maintenant sa présence dans le secteur des Télécommunications jugé stratégique, à travers une participation résiduelle de 5% au capital de la société et un poste d'Administrateur.

Aussi, le Comité de Privatisation a-t-il opté pour une cession, à travers la BRVM. A cette fin, il a recruté un consortium de consultants composé d'une Société de Gestion et d'Intermédiation, d'un cabinet d'expertise Comptable et d'un Spécialiste des Technologies d'Informations (TIC).

La mission du consortium se déroule selon les deux phases suivantes :

- phase 1 : étude de valorisation de l'action de la société ;
- phase 2 : mise en œuvre de l'Offre Publique de Vente (OPV).

Dès l'achèvement de la première phase prévue au premier trimestre de l'année 2020, le consortium transmettra au Comité de Privatisation, un rapport de diagnostic et de valorisation, recommandant une fourchette de valeur et un prix d'introduction.

La préparation et la réalisation de l'opération de vente des actions démarrera dès la prise du décret autorisant l'opération et fixant le prix d'introduction des actions en bourse.

A. HISTORIQUE

La SONITRA a été créée en 1963 et exerce son activité dans le secteur du Bâtiment et Travaux Publics (BTP).

L'Etat et le Groupe SBI détiennent respectivement 55% et 45% du capital de la société, qui s'élève à 2 272 500 000 FCFA.

B. PRÉSENTATION SUCCINCTE

Le tableau ci-après donne les principales informations et chiffres caractéristiques de la société.

Dénomination sociale	SOCIETE NATIONALE IVOIRIENNE DE TRAVAUX	
Statut	Société Anonyme	
Capital	2 272 500 000 FCFA	
Siège	Adjamé - route d'Abobo, Abidjan	
Date de création	1963	
Activités	Bâtiments et Travaux Publics	
Missions	Réalisation de grands projets du secteur des BTP : ponts, routes, infrastructures urbaines de drainage et d'assainissement, génie civil, bâtiments et monuments publics, aérogares, hôtels, complexes industriels, etc.	
Répartition du capital	ETAT CI	55%
	SBI	45%

Chiffres Clés (en millions de Francs CFA)	2016	2017	2018
Capitaux propres	915	1 452	1 544
Chiffre d'affaire	2 614	3 369	3 310
Excédent Brut d'Exploitation	687	-1 338	345
Résultat net	494	536	92

C. ETAT D'AVANCEMENT

Sur recommandation du Comité de Privatisation, le Conseil des Ministres du 3 novembre 2016 a adopté le décret n°2016-867 autorisant la cession de 10% du capital de la société au groupe Solel Boneh International (SBI), au prix de 227,2 millions de FCFA.

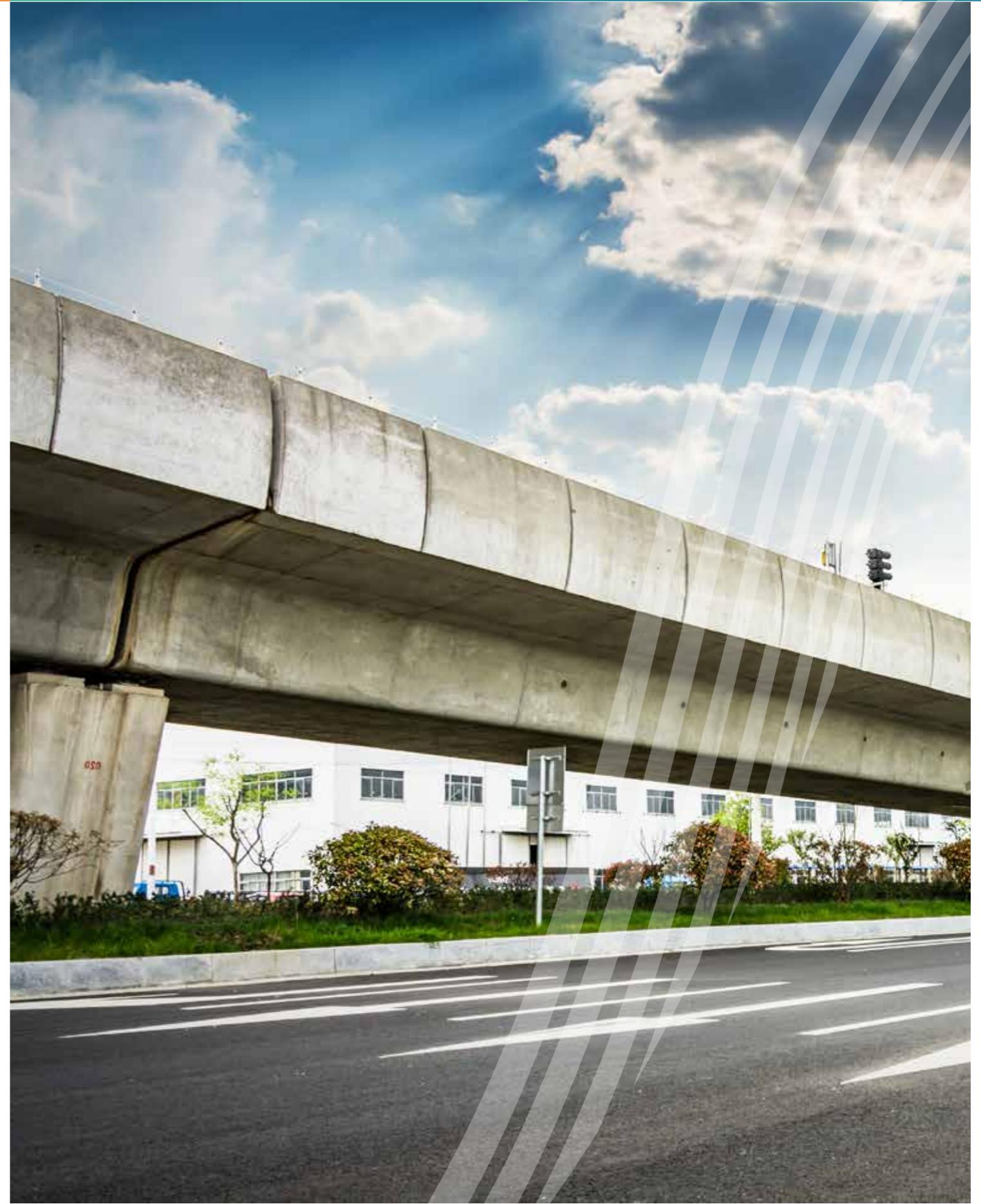
Après l'accord du Gouvernement sur les termes et conditions négociés entre le Comité de Privatisation et le repreneur, les Dirigeants de SBI ont été invités à procéder à la signature du contrat de cession et d'acquisition. Mais ceux-ci n'ont pas donné de suite à cette invitation, malgré de nombreuses relances.

Prenant acte du désintérêt de SBI à conclure la transaction, le Comité de Privatisation a proposé au Gouvernement de mettre fin au processus de cession et de l'autoriser à rechercher un repreneur intéressé par l'acquisition de la totalité des parts de l'Etat, soit 55% du capital de la société.

Le Comité de Privatisation a reçu et examiné des manifestations d'intérêt de plusieurs repreneurs potentiels.

Ceux-ci ont été invités à confirmer leur intérêt en soumettant des propositions techniques et financières.

Le processus de cession suit son cours.





A. HISTORIQUE

La société TRCI a été créée en juin 1995, après l'acquisition, par la société SAPHIC, du domaine hévéicole de l'Etat situé à Anguédédou.

Elle exploite un complexe agro-industriel qui comprend 1415 ha de plantations d'hévéa, une unité d'usinage de caoutchouc et des bâtiments sociaux.

Ses activités s'étendent à l'encadrement, à l'assistance technique des planteurs d'hévéa ainsi qu'à l'achat de leurs productions. L'Etat détient 20% du capital de TRCI, qui s'élève à 2 000 000 000 FCFA. HALCYON Agri et Monsieur Bilé Joseph Désiré participent également au capital pour des parts respectives de 70% et 10%.

B. PRÉSENTATION SUCCINCTE

Le tableau ci-après donne les principales informations et chiffres caractéristiques de la société.

Dénomination sociale	TROPICAL RUBBER COTE D'IVOIRE		
Statut	Société Anonyme		
Capital	2 000 000 000 FCFA		
Siège	KM 26 Anguédéou Route de Dabou		
Date de création	Juin 1995		
Activités	Hévéaculture, usinage et exportation de caoutchouc usiné.		
Missions	Participer au programme de développement de l'hévéaculture en Côte d'Ivoire ; Encadrer et assister techniquement les planteurs d'hévéa ; Transformer le caoutchouc naturel jusqu'aux produits finis.		
Répartition du capital	HALCYON Agri Monsieur BILEY Joseph Désiré ETAT CI	70% 10% 20%	

Chiffres Clés (en millions de Francs CFA)	2016	2017	2018
Capitaux propres	9 489	10 345	6 238
Chiffre d'affaire	26 884	46 878	27 307
Excédent Brut d'Exploitation	-1 379	2 019	-3 085
Résultat net	-2 883	856	-4 107

C. ETAT D'AVANCEMENT

La privatisation de TRCI a été décidée en Conseil des Ministres du 2 décembre 2013.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette décision, le Comité de Privatisation a effectué une étude de valorisation et des modes de cession de la société, qui a révélé des litiges entre les actionnaires privés de celle-ci, entravant le bon déroulement de la cession de la participation de l'Etat. L'opération a donc été suspendue, dans l'attente de la résolution de ces litiges.

Après plusieurs initiatives restées infructueuses, une plateforme de médiation a été mise en place sous l'égide de Monsieur le Premier Ministre, le 19 juillet 2018, en vue de résoudre définitivement ces conflits. Toutes les parties au conflit ont été reçues par la plateforme qui a enregistré les propositions des uns et des autres. Un

rapport indiquant les conclusions et recommandations de la plateforme de médiation a été transmis à Monsieur le Premier Ministre.

En attendant les résultats de la médiation, le processus de privatisation de TRCI demeure suspendu.



A. HISTORIQUE

La BHCI a été créée le 12 février 1993, avec un capital initial de 1 030 millions de FCFA, sous la forme d'une Société d'Economie Mixte de type particulier, à forme de Société Anonyme avec Conseil d'Administration.

Son activité principale de financement de l'habitat a pour objectif de favoriser l'accession à la propriété des populations à revenu modeste. Cependant, les difficultés de mobilisation des ressources à long terme l'ont amené à orienter ses activités vers une gamme de produits classiques.

Le capital actuel de la banque est de 6 776 000 000 de FCFA.

B. PRÉSENTATION SUCCINCTE

Le tableau ci-après donne les principales informations et chiffres caractéristiques de la société.

BANQUE DE L'HABITAT DE CÔTE D'IVOIRE					
Dénomination sociale	SOCIÉTÉ DE FINANCEMENT DE L'HABITAT DE CÔTE D'IVOIRE				
Statut	Société Anonyme				
Capital	6 776 000 000 FCFA				
Siège	22, Avenue Joseph Anoma, Rue des banques,Plateau				
Date de création	12 février 1993				
Activités	Banque.				
Missions	Participer au programme de développement de l'hévéaculture en Côte d'Ivoire ; Encadrer et assister techniquement les planteurs d'hévéa ; Transformer le caoutchouc naturel jusqu'aux produits finis.				
Répartition du capital	ETAT CI	41,3%	SCI DEMACK	35,2%	NSIA-VIE
	BNI	5,5%	SOMAVIE	9,9 %	
	SICOGI	4,8%	ROAD	2,2%	1,1%

Chiffres Clés (en millions de Francs CFA)	2016	2017	2018
Total bilan	79 930	86 635	99 720
Fonds propres	5 765	7 677	-1 146
PNB	6 698	7 070	6 252
Résultat net	1 557	1 316	-8 823

C. ETAT D'AVANCEMENT

Le Gouvernement a décidé, en Conseil des Ministres du 2 août 2017, de céder la participation de l'Etat et de ses démembrements, soit 51,6% du capital, à Westbridge Mortgage Real Estate Investment Trust (REIT) au prix de 1 290 millions de FCFA. Cette décision a été formalisée par le décret n° 2017-509 du 2 août 2017.

Par la suite, le Gouvernement a décidé, en Conseil des Ministres du 6 décembre 2017, que l'Etat revienne au capital de la BHCI à hauteur de 5%, avec un poste d'Administrateur, par le rachat d'actions auprès d'actionnaires privés de la banque. Cette décision a été motivée par la nécessité pour l'Etat de pouvoir continuer à participer à la définition des orientations et de la stratégie de la banque, en vue de promouvoir les logements économiques, mission principale assignée à la BHCI.

Le contrat de cession et d'acquisition a été signé le 14 janvier 2018

Par ce contrat, Westbridge Mortgage Reit s'engageait à payer le prix de cession, à recapitaliser la BHCI et à rétrocéder 1% de son capital social et des droits de vote au personnel, à un prix n'excédant pas leur prix d'acquisition, dans un délai de 6 mois à compter de la date d'acquisition des actions.

La cession des actions à Westbridge a été entérinée par l'arrêté n°E176/MEF/DGTCP/DECFinEx du 30 avril 2019 du Ministre de l'Economie et des Finances, portant autorisation de la modification de la structure de l'actionnariat de la BHCI, après avis conforme favorable de la BCEAO.

Cependant, à la suite des conclusions des rapports de la Commission Bancaire de l'UMOA et des Commissaires aux Comptes sur la gestion de la banque, et face aux difficultés persistantes que connaissaient les déposants et partenaires de l'Etablissement dans l'accomplissement de certaines opérations courantes, le Gouvernement a décidé, le 13 novembre 2019, d'un commun accord avec Westbridge Mortgage Reit, d'annuler l'opération de cession de ses parts, et de reprendre le contrôle de la banque.



3.1.1. >> GESTION ADMINISTRATIVE

La gestion administrative porte sur l'exécution courante des opérations administratives nécessaires à l'atteinte des objectifs du Comité de Privatisation, à savoir la gestion du personnel, des installations et immobilisations ainsi que celles des fournitures et des entretiens divers.

La Direction des Affaires Administratives et Financières a vu son effectif s'accroître par le recrutement d'une Assistante Comptable et des Ressources Humaines.

3.1.2. >> GESTION BUDGÉTAIRE

3.1.2.1. Budget alloué

Le Comité de Privatisation a sollicité, au titre de l'année 2019, un budget total de 727 351 347 FCFA, dont 71 023 290 FCFA pour les dépenses d'investissement, 298 268 269 FCFA pour les dépenses de personnel et 358 059 788 FCFA au titre des dépenses de fonctionnement.

Le budget alloué a été de 586 578 054 FCFA et se ventile comme suit :

- » 298 268 269 FCFA au titre des dépenses de personnel ;
 - » 288 309 785 FCFA au titre des dépenses de fonctionnement.

Aucun montant n'a été accordé pour les dépenses d'investissement.

Au cours de l'année, le Comité de Privatisation a bénéficié d'inscriptions budgétaires supplémentaires d'un montant total de 76 570 000 FCFA, réparti comme suit :

- **4 800 000 FCFA pour la prise en charge des frais de gardiennage des locaux**, suivant l'Arrêté n° 0069 / SEPMBPE/DGBF / DBE2/HNO du 14 février 2019 du Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat,

► **71 770 000 FCFA pour la prise en charge des frais liés à la finalisation des actes juridiques et des honoraires des Commissaires aux apports**, dans le cadre de la privatisation de la société CI-ENGINEERING, suivant l'Arrêté n° 0121 / SEPMBPE / DGBF / DBE2 / HNO du 07 mars 2019 du Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat.

Les dépenses de personnel comprennent les rémunérations du personnel et les frais de formation.

Les dépenses de fonctionnement concernent les frais de déplacement des membres du Comité de Privatisation, les charges sociales, les achats de carburant, de fournitures de bureau, les consommables informatiques, les charges d'entretien, les prestations extérieures et les dépenses diverses.

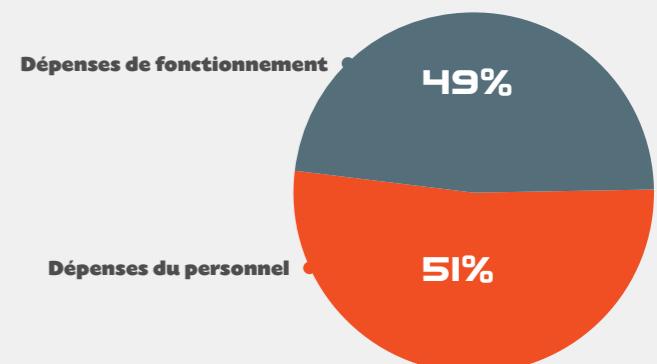
Le diagramme ci-après présente la ventilation du budget alloué au Comité de Privatisation au titre de l'année 2019.

3122 Budget exécuté

3.1.2.2. Budget exécuté
Les dépenses de personnel ont été exécutées à hauteur de 293 080 008 FCFA pour une dotation de 298 268 269 FCFA, soit un taux d'exécution de 98,3 %.

En ce qui concerne les dépenses de fonctionnement, elles ont été exécutées à hauteur de 268 648 165 FCFA pour une dotation de 288 309 785 FCFA, soit un taux d'exécution de 93,2 %.

Au total, l'ensemble des dépenses exécutées au titre de l'exercice 2019 s'élève à 561 728 173 FCFA, pour un budget autorisé de 586 578 054 FCFA, soit un taux d'exécution de 95,8 %.



3.1.2.3 Financement des études de privatisation

En l'absence de dotation budgétaire, les honoraires relatifs à l'étude de valorisation de la Compagnie Ivoirienne pour le Développement des Textiles (CIDT), d'un montant de 53 100 000 FCFA, ont été pris en charge par la Direction Générale du Portefeuille de l'Etat (DGPE).

Les activités du Bureau des Archives et de la Documentation sont les suivantes :

GESTION DES ARCHIVES <>> GESTION DE LA DOCUMENTATION <>> GESTION DU SITE INTERNET

3.2.1. >> GESTION DES ARCHIVES

La gestion des archives concerne l'organisation, la conservation et la communication des documents et informations. La numérisation des archives du Comité de Privatisation est pratiquement à son terme. Plus de 80% des documents d'archives sont désormais numérisés et conservés en vue d'une communication rapide et efficace. La numérisation du stock de document restant devrait s'achever au cours du premier trimestre de l'année 2020.

D'ores et déjà, les demandeurs bénéficient d'un accès plus rapide et plus sécurisé aux informations du Comité de Privatisation.

3.2.2. >> GESTION DE LA DOCUMENTATION

La gestion de la documentation concerne, notamment, la collecte et l'organisation de l'accès aux documents et données utiles au personnel de la Cellule Technique pour la réalisation de leurs travaux. En particulier, une veille documentaire est assurée en vue de fournir, en temps réel, les informations nécessaires aux Chargés d'opérations pour l'élaboration des études et la réalisation des opérations.

Au cours de l'année 2019, la base de données numérique et physique documentaire a fait l'objet de mises à jour régulières. La mise en place de la veille documentaire a permis de doter le Comité de Privatisation d'un environnement informationnel favorable contribuant au traitement plus rapide des dossiers, grâce à la disponibilité de l'information.

Ce système de veille documentaire sera continuellement amélioré en vue de fournir des services de qualité à l'ensemble des utilisateurs.

3.2.3. >> GESTION DU SITE INTERNET

Au cours de l'année 2019, le suivi régulier du site internet a été effectué, en procédant à la mise à jour des informations liées aux activités du Comité de Privatisation.

Le site internet relaie continuellement les informations relatives aux activités du Comité de Privatisation auprès des internautes.

Toutes informations relatives aux textes, aux communiqués, aux sociétés privatisées ainsi que l'adresse de la Cellule Technique du Comité de Privatisation et bien d'autres informations utiles sont disponibles sur le site : www.privatisation.gouv.ci.

3.3 | Gestion du système d'information

Le Comité de Privatisation a mis en place un Progiciel de Gestion Intégré qui comprend 4 modules, à savoir :

- le Système Intégré de Gestion des Opérations de Privatisation (SIGOP) ;
 - le Système Intégré de Gestion Budgétaire, Administrative et Financière (SIGBAF) ;
 - le Système Intégré de Gestion Electronique de Documents (SIGED) ;
 - le Système Intégré de Gestion du Courrier (SIGC).

La mise en service de ce progiciel est effective et le transfert des données vers cette nouvelle plateforme se fait progressivement.

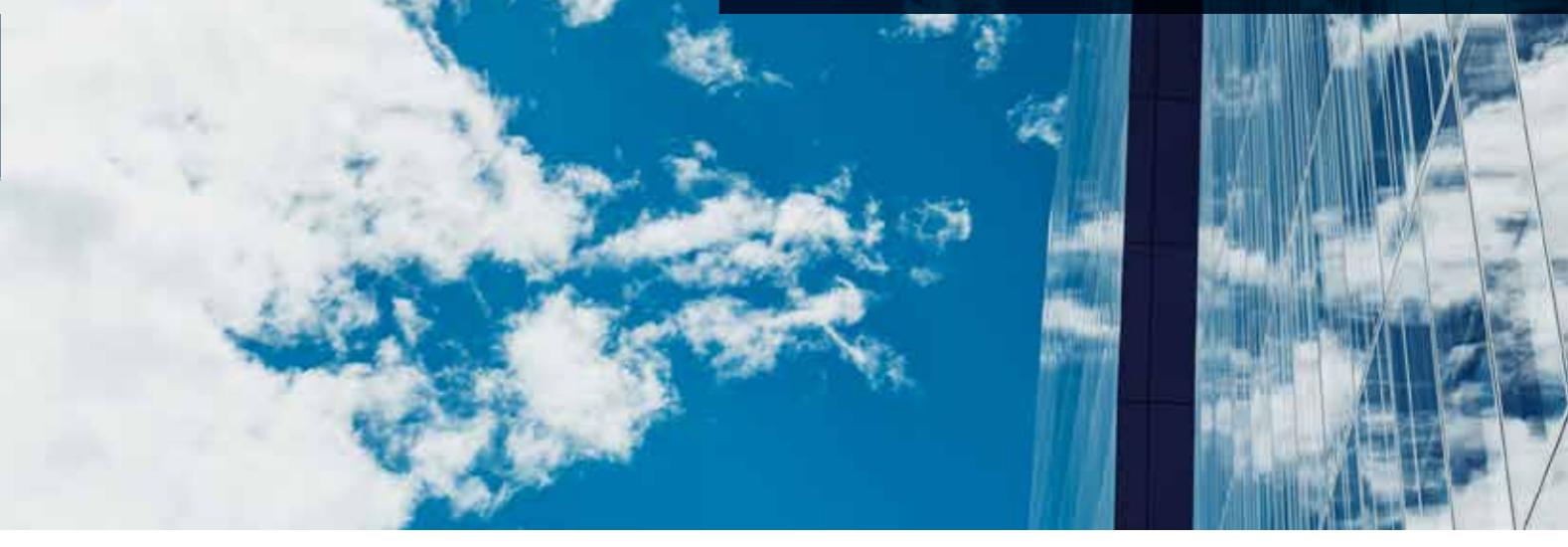


Le Comité de Privatisation poursuivra et accélérera en 2020 le processus de cession des parts demeurant dans le portefeuille de l'Etat.

La privatisation des sociétés Orange Côte d'Ivoire, La Loyale Vie et PETROCI-Holding (actifs et activités du réseau de distribution de gaz butane) constitue la priorité de l'année 2020. Outre ces opérations, la cession de la participation de 5% du capital de la SMI détenue par la SODEMI sera réalisée au cours du premier semestre 2020.

Pour ce qui concerne PALMAFRIQUE, la signature du contrat de cession et d'acquisition, ainsi que le paiement du prix de cession devraient intervenir au cours du premier semestre 2020.

Par ailleurs, la résolution des situations conflictuelles ainsi que la levée des contraintes inhérentes à leur processus de privatisation permettront de relancer les processus de cession des autres sociétés encore inscrites au portefeuille, notamment TRCI, VERSUS BANK et CI-ENGINEERING.



Le programme de Privatisation connaît une évolution satisfaisante depuis le redémarrage des activités du Comité de Privatisation en 2013.

En 2019, le Comité de Privatisation a mené, de manière efficace, le processus de cession des parts de l'Etat dans la plupart des sociétés inscrites dans son portefeuille, ce qui a permis des avancées significatives sur chaque dossier.

Malgré le contexte politique de l'année 2020 marqué par les élections présidentielles prévues pour le mois d'octobre, qui pourrait éventuellement ralentir ses activités, le Comité de Privatisation envisage de maintenir son rythme de travail, avec pour objectif de finaliser, dans les meilleurs délais, les opérations de cession dont les processus sont à un stade avancé. Une attention particulière sera portée sur les dossiers Orange Côte d'Ivoire, La Loyale Vie, Petroci Holding, SMI et PALMAFRIQUE.

Des solutions appropriées devraient être apportées aux difficultés qui entravent l'avancement de certaines opérations, afin de permettre au Comité de Privatisation de finaliser l'ensemble des opérations restant encore dans son portefeuille.

